

## Feuille de route régionale à destination des territoires ruraux d'AURA

	Action du Plan France Ruralités	Proposition d'action	Problématiques relevées par l'écoute des acteurs locaux	Mise en œuvre des actions				
				Acteurs mobilisés		Pilote du suivi	Indicateurs de suivi	Échéance
				Etat	Externes			
Mobilité	OUI	Création d'un fonds de 90M d'€ sur 3 ans dans le cadre du fonds vert pour accompagner les AOM rurales (ou délégation de compétence équivalente) par des études, de l'ingénierie et des investissements pour le déploiement de solutions concrètes de mobilité du premier kilomètre : Volet 1 : élaboration d'une stratégie mobilité, d'un plan de mobilité simplifié, assistance à maîtrise d'ouvrage Volet 2 : création d'un service ou d'un bouquet de services de mobilité de proximité, animation des solutions de mobilités, conseil à l'utilisation de services, dont achat de petits véhicules	Au niveau national, 86% des habitants des zones rurales sont dépendants de la voiture, alors que le transport routier est le premier responsable des émissions de CO2 en France. À cette problématique se cumulent les difficultés liées au coût, à la durée des trajets, à l'accès aux transports. Parce que la mobilité physique est celle qui rend possible toutes les autres mobilités (professionnelle, sociale) elle doit être mise à la portée de tous	- Préfectures/DDT - DREAL - Cellule Régionale France Mobilités avec la DREAL : ANCT, CEREMA, ADEME, BdT	- CR - AOM rurales ou avec délégations	Préfectures	Nombre de projets accompagnés / cible : dépenser l'enveloppe régionale	Mise en place au 1 <sup>er</sup> janvier 2024  Suivi annuel
	FdR régionale	<b>Rendre visible les aides et services à la mobilité pour tous les publics</b> - Réaliser un état des lieux des dispositifs d'aide à la mobilité existants, des publics qu'elles concernent (notamment les jeunes, demandeurs d'emploi), des organismes/structures qui les mettent en œuvre et de leur « visibilité », en distinguant des dispositifs/aides de « droit commun » et ceux relevant de la stratégie pauvreté, ou fléchés sur des publics «éloignés d'une insertion sociale et professionnelle». - Promouvoir ces dispositifs et aides dans le cadre de webinaire, de journée thématique (ex : l'éco-mobilité solidaire et inclusive porté par le commissariat à la pauvreté en 2024) avec l'appui des différentes plateformes existantes <a href="#">Sous réserve financement (stage)</a>	Les coûts liés aux déplacements en zone rurale sont importants quelques soit les publics, ils peuvent également être un frein à l'emploi. Il existe de nombreux dispositifs et plate forme qui rendent l'accès à l'information peu lisible/visible et mérite d'être valorisée auprès des différentes cibles.	- SGAR - 3 Rectorats/DRAAF - DRAJES - DREETS - pôle emploi - Commissariat à la lutte contre la pauvreté - Cellule Régionale France Mobilités avec la DREAL : ANCT, CEREMA, ADEME, BdT	- AOM - CR - CFA - Missions locales - CRIJ et SIJ - Action logement	SGAR/ préfectures	Cartographie des aides/dispositifs existants et modalités de mobilisation (expertiser si n'existe pas déjà)  nb actions de communications	Débuter en 2024
	FdR régionale	Appel à programme « territoires cyclables » dans le cadre du Plan Vélo à destination des territoires peu ou moyennement denses dans le cadre du Fonds Mobilité Active	Les territoires ruraux se sont moins saisis de ces modes de mobilité doux, du fait des distances et des pentes, mais aussi car ces territoires ont moins de moyens pour financer les infrastructures	- DREAL - Préfectures/DDT - Cellule Régionale France Mobilités avec la DREAL : ANCT, CEREMA, ADEME, BdT	- CR - collectivités - associations de promotion du vélo/fédérations	DREAL	cible : maximiser le nb de projets déposés/ indicateur : % dossiers lauréats/dossiers déposés/ Nb de dossiers financer en zone rurale	annuel jusqu'à 2027

### Feuille de route régionale à destination des territoires ruraux d'AuRA

Action du Plan France Ruralités	Proposition d'action	Problématiques relevées par l'écoute des acteurs locaux	Mise en œuvre des actions				
			Acteurs mobilisés		Pilote du suivi	Indicateur de suivi	Échéance
			Etat	Externes			
OUI	3 000 enquêteurs environnementaux pour réaliser des diagnostics de sûreté	De plus en plus fréquemment confrontés à des infractions environnementales, notamment au travers de la délinquance du quotidien, les maires doivent pouvoir compter sur l'appui de la gendarmerie nationale pour lutter contre ce risque qui constitue une préoccupation majeure de nos concitoyens.	- Préfectures	- AMRF	Préfectures/sous-préfet	Nb de diagnostics effectués	Diagnostic de sûreté 2024 et cours en ligne déjà disponible
OUI	Aider les élus à lutter contre les risques cyber	Il est primordial d'effectuer des actions de sensibilisation sur les risques liés à la thématique cyber en direction des élus ruraux, afin qu'ils se protègent et ne minimisent pas les risques.	- Préfectures - gendarmes	- ANCT - AMRF	Préfectures	Nb d'inscriptions de communes <5000 hab/nb total de communes	Par inscription sur l'application Gend'élus/ suivi annuel
OUI	Revalorisation des métiers de garde-champêtre et secrétaire de mairie	Reconnaître les métiers essentiels au bon fonctionnement des communes rurales pour en améliorer l'attractivité et appuyer les maires dans l'exercice de leurs fonctions.	- Préfectures	- ANCT - AMRF	national		PL 2024 pour les secrétaires / projet de décret régime indemnitaire des
OUI	Service gratuit de renseignements juridiques et financiers	Les territoires ruraux ont besoin d'un service gratuit de renseignements juridiques et financiers dédié et facilement accessible (téléphone ou en ligne).	- Préfectures	- BdT	BdT	Nb de réponses	Par département numéro téléphonique gratuit 0970 808 809 de 9h à 19h du lundi au vendredi
OUI	Créer un guide de l'offre de l' élu en matière de sécurité	Permettre aux élus, autorités dotées d'un pouvoir de police administrative spéciale, mais également de police judiciaire, de disposer d'informations complètes et pratiques, dans une approche opérationnelle, sur les outils dont ils disposent en matière sécuritaire et sur l'offre de service de la gendarmerie.	- Préfectures - gendarmes	- ANCT - AMRF	Préfectures	porté à connaissance du guide	guide : <a href="https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2023-11/ANCT_LivretGendarmerie.pdf">https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2023-11/ANCT_LivretGendarmerie.pdf</a>
OUI	Mettre à jour le guide de l' élu sur la sécurité routière	La lutte contre l'insécurité routière, est une des préoccupations quotidiennes du maire. Plusieurs dispositifs et acteurs existent mais il n'est pas toujours aisé de repérer qui propose quoi. Huit leviers essentiels à disposition des élus ont été identifiés dans un guide qui répond également aux principales interrogations sur la sécurité routière en cœur de village et zone urbanisée	- Préfectures - gendarmes	- AMRF	Préfectures	porté à connaissance du guide	Lien d'accès au guide et disponibilité Guide actualisé et diffusé courant 2024
OUI	Favoriser les échanges entre les maires et les procureurs de la république Mise en place d'une action coordonnée des parquets de la région pour un retour aux élus (cf instruction interministérielle de juin 2023 et plan national de lutte contre les violences aux élus du 7 juillet 2023)	Dans un contexte de hausse des violences contre les élus, le Gouvernement cherche à renforcer le lien entre les élus et l'autorité judiciaire.L'information des élus sur les suites données aux dépôts de plainte est importante	- Préfectures -Parquets /parquet général	- AMRF	Préfectures/ Parquets	Nb d'échanges organisés Nb et typologie de suites données aux plaintes	annuel
FdR régionale	Formations des secrétaires de mairies pour l'identification des aides publiques sur Aides-Territoires et le dépôt de dossiers de demande d'aides sur Démarches Simplifiées : - des webinaires dédiés sur chaque département - des formations/ateliers en présentiel organisées à l'échelle des arrondissements avec le CNFPT et les deux start-up d'Etat – Expérimentation département de l'Allier	Les maires font remonter la difficulté de visibilité/accessibilité des différents dispositifs d'aides et du manque de temps et de moyens humains pour réaliser de la veille thématique. Les procédures de dépôt de dossier sont jugées encore trop complexes par les élus des territoires ruraux. Les postes de secrétaires de mairie sont identifiés comme stratégique sur ces volets.	- SGAR - Préfectures/Sous-préfets si formation présentielle échelle arrondissement	- CNFPT - CG Plateformes (start-up Etat) - AMRF (relai pour l'information aux maires)	SGAR/ Préfectures	Nb de formations réalisées / Nb de secrétaires de mairie formées	Dès 2024
FdR régionale	Aider les maires ruraux sur les politiques de l'Etat : - Réalisation d'un guide de l'ingénierie publique en région AuRA : matrice régionale des acteurs et déclinaison départementale et le porter à connaissance des élus des territoires ( rencontres à l'échelle des arrondissements, petits déjeuners de l'ingénierie, outils/plate-forme dédiées, etc.) - Mettre en place des temps d'échange réguliers avec les maires ruraux en dehors des instances déjà existantes sur les sujets qui les préoccupent. - Mettre en place une lettre d'information aux élus	Manque de visibilité sur l'ingénierie locale qui existe et qui est mise à disposition des maires : beaucoup de services, peu de lisibilité pour les élus (inclure les accompagnements possibles du commissariat). Les maires ruraux ont peu de temps et pas de services pour réaliser une veille sur les politiques publiques pouvant les concerner	- SGAR - Préfectures & DDT/ Délégués départementaux ANCT - ANCT - Toutes DR	- AMF/AMRF - parlementaires	SGAR/ Préfectures	Cible : un guide par préfecture /Nb d'élus pour agir / Nb d'élus formés ou sensibilisés ou nb d'évènements réalisés / nb de rencontres dédiées aux maires ruraux par préfecture / Nb de lettres	Dès 2024
FdR régionale	Parcours de formation des élus et animation du réseau des « élus pour agir » aux politiques prioritaires de l'Etat, notamment sous l'angle de la transition écologique et énergétique, ainsi qu'aux compétences dédiées au bloc communal	Manque de connaissance des jeunes élus des politiques publiques et notamment les enjeux de transitions - objectif mise en place pour les élections de 2026. Déploiement du réseau élus pour agir et de la sensibilisation des élus à la transition écologique	- Préfectures - SGAR - Toutes DR, ADEME - CEREMA, Meteo France, OFB, BdT, ANCT, CVRH - commissariat à la pauvreté	AMRF / AMF CNFPT,	SGAR/ Préfectures	Parcours de formation labellisés avec établissements agréés	Constitution du réseau « Elus pour agir » : 12 mars 2022 Suivi annuel
FdR régionale	Faire connaître l'offre d'ingénierie numérique sur mesure de l'ANCT et l'ADULLACT aux communes rurales pour les aider à découvrir et utiliser les logiciels libres dans leur missions	Besoin d'appui pour opérer la transition numérique dans les communes rurales à moindre coût (licence et développement logiciels libres)	- Préfecture/DDT - ANCT	- AMRF - Adullact	SGAR/ Préfectures	Info aux présidents des AMRF /Nb de nouvelles structures communales adhérentes	Dès 2024
FdR régionale	Mettre en exergue les spécificités de la précarité dans les territoires ruraux par l'établissement de diagnostics et de plan d'actions associés (cadre pacte de solidarités). Réaliser un retour d'expérience et le partager avec les acteurs et élus ruraux sur les actions menées dans certains territoires de la région (07/63)	Aujourd'hui, la précarité en rural est diverse et peu visible alors que 9,6 % des résidents sont en situation de pauvreté	- commissariat - DREETS/DEETS - préfetures/sous-préfets	- collectivités - CCAS	commissariat à la lutte contre la pauvreté	Favoriser la réalisation de diagnostics sur les 100ke/an par un dialogue approfondi avec les préfetures et les territoires	Fin 2024

Vie quotidienne des élus

Feuille de route régionale à destination des territoires ruraux d'AuRA

	Action du Plan France Ruralités	Proposition d'action	Problématiques relevées par l'écoute des acteurs locaux	Mise en œuvre des actions				
				Acteurs mobilisés		Pilote du suivi	Indicateur de suivi	Échéance
				Etat	Externes			
Égalité des chances et éducation	OUI +	Généralisation des Territoires Ruraux Educatifs (objectif 185 rentrée 2024) Associer les établissements agricoles en lien avec la DRAAF et développer le sujet de l'éducation à la mobilité	Les territoires éducatifs ruraux (TER) visent à développer l'accompagnement et la poursuite d'études des élèves résidant en zone rurale isolée et à adapter les moyens et les formes d'organisation aux réalités territoriales vécues par les élèves et les personnels. Les Cordées de la réussite, les stages de réussite, l'école ouverte, les devoirs faits, ... sont mobilisés. Ils permettent de porter une attention particulière aux ressources numériques, aux enjeux d'équipement, de réseaux et à la formation des enseignants. Il s'agit d'une démarche contractuelle entre l'Éducation nationale, les collectivités et les autres acteurs du territoire, sur un périmètre identifié localement correspondant à un bassin de vie (au moins un collège, ses écoles de rattachement et les lycées associés). De ce fait, les coopérations locales autour des enjeux éducatifs sont renforcées autour d'un projet de territoire. Une dotation moyenne de 30.000 € est fléchée par TER, et répartie en crédits pédagogiques, éducatifs, de formation (140, 141, 230) et en IMP (140 et 141).	- 3 Rectorats - DRAAF - DSDEN/SDJES	- CR, - CD, - EPCI, - CAF - MSA - MDPH	3 Rectorats	22 TER à la RS 2024: AC Lyon: 4 Ac Grenoble: 10 AC CF: 8	annuel
	OUI	Labellisation de 3 000 places supplémentaires en Internat d'excellence y/c en lycée agricole	Les jeunes ruraux sont contraints à des temps de déplacement longs et coûteux pour réaliser leurs études. L'internat d'excellence donne un cadre d'apprentissage plus favorable pour sécuriser le parcours de l'élève, en incluant un projet éducatif et pédagogique renforcé. Il vise à décloisonner l'internat du reste des activités des élèves en privilégiant la continuité éducative et la cohérence entre les actions proposées sur le temps scolaire et le temps éducatif. L'internat d'excellence accompagne les internes au plus près de leurs besoins pour les conduire au maximum de leur potentiel. Il doit permettre aux élèves de bénéficier, le soir et le mercredi après-midi, des mêmes activités culturelles et sportives que les autres Les internats d'excellence doivent leur permettre, dans un cadre équivalent en terme d'accès au sport, aux arts et à la culture et en terme de souplesse d'organisation, d'avoir les mêmes chances de réussite que les jeunes restant en famille. L'engagement en rural pourrait être porté auprès des populations des QPV pour favoriser l'interconnaissance et la mixité sociale des jeunes	- 3 Rectorats - DRAAF	- CR - CD	3 Rectorats	Nb d'internats en zone rurale créés, réhabilités ou étendus	Le cahier des charges de l'appel à projet est accessible : <a href="https://eduscol.fr">https://eduscol.fr</a>  Rentrée scolaire 2024
	OUI	Engagement à donner une vision à 3 ans sur l'évolution de la carte scolaire pour les écoles en associant en amont systématiquement les élus locaux. Mise en place d'une instance départementale « de dialogue et de coordination »	Les ouvertures et fermetures des classes dans les écoles doivent être mieux anticipées et partagées avec les élus ruraux qui se trouvent parfois devant des décisions auxquelles ils n'ont pas pu participer alors qu'ils ont une vision fine du développement de leur territoire. Ils réclament une instance de dialogue et de coordination départementale mise en place par le Plan France Ruralité Le travail relatif à la carte scolaire est mené dans le cadre d'un maillage scolaire territorial et avec une anticipation à 2 ou 3 ans sur les éventuels implantations ou retraits de postes. Des échanges sur les estimations des mesures de rentrée des 3 années à venir peuvent tout à fait être menés lors d'un dialogue et d'une concertation avec les maires et les collectivités locales, afin de faire évoluer la connaissance du territoire de chacun.	- 3 Rectorats - Préfectures - DSDEN	- AMRF / AMF - EPCI - membres des observatoires : INSEE, - CAF....	DSDEN/ Préfectures	Nb d'observatoires départementaux des dynamiques rurales créés ( instruction DGESCO du 26 oct 2023)	Pour la rentrée scolaire 2024
	OUI +	Développer les missions de service civique en milieu rural (+1250 SC au niveau national) Développer l'offre de mission en milieu rural	Le programme de Service Civique a pour vocation de permettre aux jeunes de s'engager en faveur de l'intérêt général. L'objectif est de définir dans un premier les enjeux de la ruralité (et les thématiques d'engagement qui peuvent en découler) puis d'augmenter l'offre de missions en mobilisant les acteurs locaux (collectivités notamment, associations, services publics...). Un travail de proximité sur la formation des tuteurs devra accompagner cette montée en charge. Pour être pertinent ce volet doit aussi comprendre une démarche d'accompagnement du volontaire en englobant une réflexion sur l'offre de logement et sur l'accessibilité à la mission (mobilité) notamment pour des jeunes qui seraient extérieurs au territoire. Ce dispositif s'inscrit dans l'affectation nationale de 1250 missions sur les territoires ruraux (en attente des conditions de mise en œuvre et de priorisation). Il est à mettre en perspective avec les 2800 missions attribuées sur la région en 2023.	- 3 rectorats/DRAAF - DSDEN/SDEJS - DRAJES - DRAAF - pôle emploi (en appui pour orienter, accompagner)	- missions locales	DRAJES	Nb de contrats de signés en rural	annuel
	OUI	Installation d'un relais info jeune dans les Espaces France Services	Le besoin d'accompagnement des jeunes dans leur parcours vers l'autonomie et l'accès aux droits semble plus prégnant en milieu rural. Une information individualisée et simplifiée est nécessaire sur les différentes questions qui rythment leur quotidien. Le projet serait d'implanter un « guichet unique » en espace France Service permettant d'apporter aux usagers une réponse de premier niveau sur les problématiques les plus diversifiées (emploi, logement, formation, loisirs, transport, vie quotidienne, culture...) ainsi qu'une meilleure lecture des droits dont ils bénéficient. Ce projet doit s'articuler avec, d'une part le réseau des structures information jeunesse existantes (SIJ) et d'autre part les outils dématérialisés en voie de développement (promeneurs du net de la CAF, Boussole des jeunes du CRIJ...) Ce projet serait déployé dans une logique d'expérimentation dans certaines régions (en cours d'arbitrage au niveau national). Il nécessiterait un apport financier (comprenant un ETP dédié à l'animation et à la formation du réseau au sein du CRIJ et une aide de 1500€ maximum par site candidat pour de l'achat de matériel, l'aménagement d'un espace dédié, la documentation) et la mobilisation de temps de travail d'un référent « relai jeune » au sein de la maison France service, à la charge de la structure accueillante. La formation du référent au sein du relai jeune et la documentation sont pris en charge par le centre régional d'information jeunesse (CRIJ) dans le cadre d'un ETP dédié.	- Préfectures - Animateurs départementaux EFS - 3 Rectorats/rectorat de région académique - DRAJES - SGAR - DRAAF - DREETS - pôle emploi (offre de service de droit commun / emploi, formation...)	- 61 Missions locales (certaines ont des permanences) - info jeunes AURA - CRIJ/SIJ	DRAJES	Nb de point infos jeunes créés en région /Nb de sollicitation par an des back office mis en place	annuel

Égalité des chances et éducation	FdR régionale	<p>Développement du SNU :</p> <p>Permettre aux jeunes issus du milieu rural, un meilleur accès à la réalisation de leur Mission d'Intérêt Général.</p> <p>Mobiliser le secteur associatif et les collectivités locales pour développer et diversifier l'offre d'engagement.</p>	<p>Dans le cadre du SNU, les jeunes ayant réalisé leur séjour de cohésion (5700 en 2023) doivent réaliser une mission d'intérêt général – MIG - ou, à partir de 2024, faire valoir une démarche d'engagement pour obtenir la validation de leur SNU.</p> <p>Une offre associative plus diffuse, une plus grande difficulté aux lieux de pratique, principalement lié à des problèmes de mobilité, demeurent des obstacles spécifiques au milieu rural.</p> <p>Il apparaît indispensable d'une part de mobiliser les acteurs locaux pour développer l'offre de proximité proposée, notamment les collectivités, ainsi que les associations (activités sportives, périscolaires, solidarité...) ou les services publics présents sur le territoire (1) et d'autre part de développer les mobilités pour que les jeunes aient plus facilement accès à des offres délocalisées (ex cadet de la gendarmerie, offres du sdis, préparation militaire,...)</p> <p>exemple d'offres : aide à l'intégration des réfugiés réinstallés ; aide à l'animation ; aide à l'accompagnement et à l'animation des résidents d'un EHPAD ; animations et activités périscolaires, appui à l'école ; aide aux actions solidaire de la croix rouge ; aide alimentaire auprès des personnes démunies ; soutien aux personnes isolées ; aide à l'organisation d'actions sociales et culturelles ; activités en caserne de pompiers, en gendarmerie ....</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 rectorats/DRAAF</li> <li>- DSDEN/SDEJS</li> <li>- DRAJES</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- collectivités</li> <li>- associations et structures d'accueil</li> </ul>	DRAJES	MIG :Nb de jeunes ruraux faisant leur MIG en zone rurale	annuel
	FdR régionale	<p>Attractivité des métiers du vivant pour faire face au renouvellement des générations d'actifs agricoles</p>	<p>Avec plus de 3 millions d'hectares de surface agricole et 62 500 exploitations, la région Auvergne-Rhône-Alpes présente une grande diversité d'activités agricoles. Comme l'ensemble du territoire national, la région est confrontée au vieillissement des salariés et chefs d'exploitation du secteur agricole. Trouver les candidats pour remplacer les départs à la retraite fait donc partie des priorités de la filière avec pour objectif le maintien de la souveraineté alimentaire de la France. <b>L'enjeu est de faire mieux connaître les métiers du vivant à tous les jeunes et en particulier à ceux non issus du milieu agricole</b> puisque aujourd'hui seulement 7 % des élèves scolarisés dans l'enseignement agricole sont issus de ce milieu. Relever ce défi passera par un travail de collaboration étroite avec les professionnels et l'Education nationale, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du parcours Avenir dès la classe de 5ème.</p> <p>Au-delà du renouvellement des acteurs de la production, ce sont l'ensemble des métiers de la chaîne alimentaire qui sont concernés. Plus largement, cette nécessité de maintenir un tissu économique en milieu rural impacte l'ensemble des métiers que l'on retrouve dans les territoires et qui sont couverts par l'offre de formation de l'enseignement agricole, notamment ceux de l'aménagement, des services, du conseil ou du soin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DRAAF</li> <li>- 3 Rectorats/SJES</li> <li>- DSDEN</li> <li>- pôle emploi</li> <li>- DREETS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lycées agricoles</li> <li>- Chambres consulaires</li> <li>- CIO / PIJ / Missions locales</li> <li>- CR/Agence régionale de l'orientation</li> <li>- Carif OREF Via compétences</li> <li>- OPCO</li> <li>- coopérative jeunesse et service</li> </ul>	DRAAF	Evolution des effectifs dans les différentes filières de l'EA Nombre d'actions sur l'orientation Mise en place du parcours avenir	annuel
	FdR régionale	<p>Accélération de la transformation de la carte des formations scolaires (ATCF) pour la voie professionnelle et technologique en zone rurale pour favoriser l'accès aux jeunes des territoires ruraux</p> <p><i>Sous réserve de l'impulsion donnée par la validation du projet déposé à l'AMI CMA</i></p>	<p>Le Plan France 2030 nécessite la création rapide de compétences nouvelles sur des métiers d'avenir. La réponse régionale à l'AMI CMA permettra d'accompagner le financement de formations dès la rentrée 2024. Le rectorat académique dans le cadre de la circulaire interministérielle et la DRAAF dans le cadre du PLOA, sont amenés à faire évoluer la carte des formations professionnelles pour répondre aux enjeux de réindustrialisation, de souveraineté alimentaire de la France.</p> <p>Le conseil régional qui pilote la carte des formations professionnelles a travaillé avec les autorités académiques dans le cadre d'un plan pluri-annuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recteur de région académique</li> <li>- SGAR</li> <li>- 3 rectorats/DRAAF</li> <li>- Préfectures</li> <li>- DSDEN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil Régional</li> </ul>	- Recteur de région académique / DRAAF	ATCF de 6% par an, soit 1/4 d'ici la RS 2027 y/c en zone rurale La cible à préciser pour la DRAAF (5000 jeunes pour la France). / Nombre d'établissements dont la formation a été transformée en zone rurale	RS 2024 et jusqu'en 2027
	FdR régionale	<p>Favoriser la mobilité internationale des jeunes du rural notamment par la mobilisation/sensibilisation des acteurs et des élus locaux</p> <p>Soutenir les chantiers internationaux de jeunes bénévoles dans les territoires ruraux</p>	<p>La région AURA est l'une des régions qui mobilise le moins les fonds européens pour la jeunesse notamment dans le cadre du volontariat européen (Corps européen). Le COREMOB sera relancé au printemps 2024. Un effort est à produire pour soutenir les structures d'envoi et en faire bénéficier les jeunes de territoires ruraux, Les Rencontres territoriales de la Jeunesse et de l'Europe des 02 et 3 juin 2023 à Saint-Flour (Cantal) ont amorcé cette dynamique dans le cadre de l'Année Européenne de la Jeunesse (80 participants)</p> <p>En 2023, 49 chantiers internationaux de bénévoles ont été soutenus financièrement soit 30% de moins que dans la période 2017-2019 ; or 75% des chantiers ont lieu dans des communes rurales de - de 5000 habitants et 15% dans des communes entre 5000 et 20000 habitants. Les chantiers sont autant un dispositif éducatif d'engagement et de volontariat que de valorisation du patrimoine local, culturel et touristique dans les territoires ruraux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>3 Rectorats/DRAAF</li> <li>- DSDEN</li> <li>- préfectures/SP</li> <li>- DREETS/DDEETS</li> <li>- DRAC</li> <li>- DREAL</li> <li>- pôle emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CR- CD- tissus associatifs- MJS- missions locales- CRIJ/SIJ- MSA/CAF- collectivités- AMRF</li> </ul>	DRAJES	- Relance du COREMOB- Nb projets déposés /Nb de projets accompagnés par l'AMI développement de la mobilité internationale- Montants des subventions européennes attribuées.- nb de chantiers en territoire rural- nb de chantiers de mineurs- nb de volontaires en chantiers	annuel
	FdR régionale	<p>Déployer le dispositif Cantine à 1€ (en lien Fdr précarité alimentaire)</p>	<p>Certains enfants ne mangent pas à leur faim et ne sont pas pleinement disponibles pour les apprentissages. L'État vient aider les communes, notamment rurales qui souhaiteraient mettre en place cette tarification sociale parfois plus difficile à mettre en place en milieu rural (organisation, cibles plus faibles)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- commissariat à la lutte contre la pauvreté</li> <li>- préfectures</li> <li>- DSDEN / Directeurs d'école (constat)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- collectivités rurales</li> <li>- opérateurs resto collective</li> </ul>	commissariat à la lutte contre la pauvreté	Se fixer un objectif par rapport aux objectifs nationaux	2024

## Feuille de route régionale à destination des territoires ruraux d'AuRA

Action du Plan France Ruralités	Proposition d'action	Problématiques relevées par l'écoute des acteurs locaux	Mise en œuvre des actions				Échéance
			Acteurs mobilisés		Pilote du suivi	Indicateur de suivi	
			Etat	Externes			
OUI	Prolongation du dispositif VTA + mise en place d'un VTA expertise.	Besoin de renforcement des compétences en ingénierie d'une collectivité pour l'aider à conduire un projet (diagnostic, calibrage, conduite et animation, recherche de financements, mise en place de partenariats...) avec des compétences plus ou moins pointues (de bac +2 à 10 ans d'expériences pour l'expertise) Besoin de rendre les collectivités rurales attractives en donnant l'occasion à des jeunes de venir découvrir leur fonctionnement interne et permettre à des candidats expérimentés de mettre à profit leurs compétences.	- SGAR - Préfectures - ANCT - enseignement supérieur	- Missions locales - Relais info jeunes des EFS	Préfectures	-	annuel
OUI +	Poursuite de l'action en faveur des commerces ruraux. <i>Expérimentation d'une étude sur l'offre commerciale en ruralité avec la CCI63 à massifier à l'échelle de la région</i> <i>Sous réserve de financement</i>	Face au constat que 21000 communes, soit 62% des communes rurales, ne disposent plus d'aucun commerce de première nécessité, il s'agit de soutenir l'installation de commerces multi-services, sédentaires ou itinérants, dans les centres-bourgs ruraux qui en sont dépourvus ou dont les derniers commerces ne répondent plus aux besoins de première nécessité de la population	- préfectures - SGAR - ANCT	- CCI - collectivités - organismes labellisés (comptoirs de campagne, Bistrot de pays, Bitcoq	Préfectures	nb de commerces financés en AuRA : 51 en 2023 / 294 en France soit 1,4 M€	annuel
OUI	Pérennisation des facilités d'octroi de licences IV dans les communes de moins de 3 500 hab.	Le maintien ou l'installation de bars, cafés, restaurants et commerces en milieu rural sont des supports importants des lieux de convivialité et un soutien à la vitalité des communes rurales. L'activité débit de boissons est également un atout pour le fonctionnement de commerces multi-services. Ainsi, chaque commune rurale de moins de 3500 habitants ne disposant plus de licences IV peut en créer une gratuite. Celle-ci est non transférable au-delà de l'intercommunalité, en cas de cession ultérieure	- préfectures	- communes (maires)	Préfectures		Ouvert depuis 2019 sur : <a href="https://www.demarches-sfr.fr">https://www.demarches-sfr.fr</a>
OUI	Création d'un fonds de 2M€ pour soutenir les lieux de convivialité innovants en ruralité	De nombreuses initiatives autour de la convivialité en milieu rural fleurissent aujourd'hui, portées par des collectifs, accompagnées par des collectivités, y compris dans des communes de petite taille. Cet engagement commun et la participation des habitants dès la réflexion sur les projets sont des gages de réussite de ces projets atypiques. Il s'agit de lieux qui, structurellement, favorisent la rencontre, la mixité, la coopération entre les acteurs et qui apportent un service de façon innovante.	- préfectures - ANCT	- collectivités - Associations - Sociétés coopératives d'intérêt collectif - Collectif d'acteurs, groupement solidaire	Préfectures		annuel sur le fonds verts ouvert en 2024
OUI +	Création d'un fonds national de 3M€ sur 3 ans pour soutenir et amorcer les projets locaux d'ESS <i>En lien avec la Fdr régionale ESS de l'Etat notamment les axes 2 et 3, soutenir et accompagner les initiatives d'intérêt collectif/général des acteurs ESS des territoires ruraux, et accompagner l'entrepreneuriat. Un effet levier serait recherché en s'appuyant sur d'autres actions du plan France ruralité.</i>	Soutenir l'économie de proximité tout en revitalisant les territoires ruraux via la mise en œuvre d'un dispositif dédié (financement et accompagnement) aux entrepreneurs des territoires ruraux souhaitant développer un projet à potentiel d'impact fort pour l'intérêt général. En Auvergne Rhône-Alpes, l'ESS regroupe environ 300 000 emplois et 28 000 établissements employeurs. Elle représente environ 11 % de l'emploi salarié dans la région (plus de 17 % dans certains départements). Un fonds d'aide à l'amorçage permettra de soutenir les phases de lancement et d'expérimentation des activités qui sont souvent délicates..	- Préfectures - DRAAF - DREETS/ - DDETS - ANCT - BdT	- CRESS - Collectivités - CAUE - France initiative - Cigales - Structures de l'économie sociale et solidaire	DREETS / Préfectures	Financements alloués (ing/invest) / Nb de structures soutenues e zones rurales	annuel
FdR régionale	Améliorer la communication locale du bouquet d'offre de services des Espaces France services	Manque de visibilité de l'offre de services des Espaces France services qui n'existe à ce jour que sur le site internet (simple information des horaires et localisation sur internet, sans précisions des prestations). Offre fluctuante d'une MFS à l'autre et dans le temps. Relai en mairie nécessaire pour mieux orienter les personnes en recherche d'information. Une campagne nationale de communication devrait être déployée	- Préfectures/SP - DRAAF (portage d'un EFS) - ANCT	- Relai par collectivités - CCAS / CIAS - Directeurs des EFS - animateurs dépx MFS - AMRF	SGAR/ Préfectures	nb d'actes d'accompagnement par an par thématique/objectif régional (1 million d'actes nationaux)	annuel
FdR régionale	Maillage vétérinaire : Suivre l'évolution de la situation et partager les initiatives et bonnes pratiques en réunissant de manière régulière les acteurs du dossier au sein du CROPSAV	3 territoires de la région avaient été retenus à l'appel à manifestation d'intérêt et ont pu bénéficier d'un diagnostic. Aujourd'hui, plusieurs collectivités, dont le Conseil régional, se sont saisies des possibilités offertes pour soutenir l'installation de vétérinaires sur leur territoire. Un partage des initiatives et bonnes pratiques, ainsi qu'un suivi global de l'évolution de la situation, pourront être faits en CROPSAV	- DRAAF - Vetagrosup	- CR - CR ordre vétérinaire - OPA - OP vétérinaire	DRAAF	Nb de réunions du CROSPAV / Nb de partage de bonnes pratiques	annuel
FdR régionale	Faciliter la coopération des acteurs urbain/rural dans une logique de réciprocité – accompagnement de quelques territoires en région <i>Sous réserve de financement</i>	Travailler à la reconnaissance des aménités des territoires ruraux dans une logique de réciprocité avec l'urbain	- SGAR - ANCT	- Collectivités	SGAR/ Préfectures	Animation d'ateliers avec préconisations sur 2 à 3 territoires de la région	2024

## Feuille de route régionale à destination des territoires ruraux d'AuRA

	Action du Plan France Ruralités	Proposition d'action	Problématiques relevées par l'écoute des acteurs locaux	Mise en œuvre des actions				
				Acteurs mobilisés		Pilote du suivi	Indicateur de suivi	Échéance
				Etat	Externes			
Santé	OUI	Déploiement en ARA du plan médico-bus	Maille en offre de soin non-cohérente pour les élus ne permettant pas à tous d'avoir accès aux soins en proximité. Besoin de faire plus d'aller vers dans les territoires ruraux	ARS Préfectures	CPTS URPS Médecins Collectivités locales Assurance maladie / MSA Ordre des médecins	ARS	Nombre de médico-bus : 10	Dès 2024
	OUI	Augmentation du nombre de structures d'exercice coordonné en région ARA, notamment les maisons de santé pluri-professionnelles : accompagnement des professionnels en collaboration avec l'Assurance Maladie. Financement par MSP de 50 000 € d'aide au démarrage et à l'élaboration du projet	Maille de l'offre de soins	ARS Préfectures	URPS Collectivités locales Assurance maladie / MSA Fédération régionale des maisons de santé (FEMAS).	ARS	Cible du nombre de MSP en 2027 : 590	Suivi annuel jusqu'à 2027
	OUI	Couvrir 100 % du territoire en CPTS : accompagnement des professionnels en collaboration avec l'Assurance Maladie afin d'améliorer l'organisation et l'accès aux soins (en particulier patients sans médecin traitant) notamment dans les territoires ruraux. Financement à partir de 2024 d'un temps de coordinateur dès la remise de la lettre d'intention pour accompagner la préfiguration.	Coordination des professionnels de santé pour mieux prendre en compte les actions de prévention et d'accès aux soins.	ARS	URPS Collectivités locales Assurance maladie / MSA Fédération régionale des maisons de santé (FEMAS). FCPTS	ARS	100 % de la pop. AuRA couverte	Dès 2024
	OUI	Augmentation du nombre d'étudiants/internes en médecine générale : financement du contrat d'engagement de service public pour encourager l'installation en zone sous dense, développement des stages dans les établissements de proximité, augmentation du nombre de médecins maîtres de stage	Difficulté à fidéliser des jeunes médecins dans des spécialités et des lieux d'exercice fragiles où la continuité des soins est menacée.	ARS	Universités URPS Médecins	ARS	Cible du nombre d'internes de MG en ARA en 2026 : 538 (+20 %)	Mise en œuvre en 2026
	OUI	Intensification de la coopération entre les professionnels de santé et élargissement des compétences des professions de santé : encourager la formation des infirmiers de pratique avancée, soutenir le déploiement des protocoles de coopération	Donner davantage d'opportunités aux professionnels non médecins de prendre en charge des soins courants	ARS	URPS	ARS	Cible : augmentation du nombre d'IPA formées	Suivi annuel jusqu'à 2027
	FdR régionale	Prioriser le développement de l'offre de soins dans les zones en sous-recours à travers l'octroi des autorisations (activités de soins en particulier oncologie, soins critiques, équipements médicaux lourds ex imagerie...)	Problématiques d'accès aux offres de soins en zone rurale	ARS	Etablissements de santé Structures exploitant des équipements médicaux lourds (centres d'imagerie, ...)	ARS	augmentation du nombre d'autorisations délivrées	Suivi annuel jusqu'à 2027
	FdR régionale	Renforcement du maillage de l'offre hospitalière, médico-sociale et de ville et du domicile, à partir des structures existantes à travers les hôpitaux de proximité d'une part et autour des centres de ressources territoriaux d'autre part	Coopération ville-hôpital, coopération EHPAD-domicile, consultations avancées dans les hôpitaux, sécurisation du financement, lien avec les SSIAD, fluidité du parcours dans des territoires isolés	ARS	Collectivités locales Assurance maladie / MSA CPTS Représentants des professionnels de santé Etablissements de santé	ARS	augmentation du nombre de structures labellisées	Suivi annuel jusqu'à 2027
	FdR régionale	Déploiement des contrats locaux de santé	Contrat locaux de santé : ingénierie/accompagnement des territoires	ARS	Collectivités locales Assurance maladie / MSA CPTS Représentants des professionnels de santé Etablissements de santé	ARS	augmentation du nombre de contrats signés	Suivi annuel jusqu'à 2027

Feuille de route régionale à destination des territoires ruraux d'AuRA

Action du Plan France Ruralités	Proposition d'action	Problématiques relevées par l'écoute des acteurs locaux	Mise en œuvre des actions				
			Acteurs mobilisés		Pilote du suivi	Indicateur de suivi	Échéance
			Etat	Externes			
OUI	Mise en place d'un plan en faveur de l'ingénierie culturelle en ruralité – Mobilisation du FIT – 60 VTA culture.	L'action culturelle constitue un élément essentiel du développement local et contribue fortement à l'attractivité des territoires et à la cohésion sociale (retombées financières, dynamisme économique, aménagement urbain, élargissement des publics, partage de souvenirs). Pour remplir ces objectifs, les compétences des collectivités territoriales en matière culturelle sont vastes et nécessitent un appui en ingénierie	- Préfectures - DRAC - ANCT (VA)	- maires ruraux - structures culturelles : scènes conventionnées, ateliers de fabrique artistique (AFA), centres culturels de rencontre, etc	Préfectures	nb de VTA culture recruté	2024
OUI	Mieux protéger le patrimoine religieux	Nécessité d'améliorer les conditions de la sauvegarde du patrimoine religieux grâce à de nouvelles mesures d'inscription ou de classement au titre des monuments historiques	- Préfectures - DRAC	- maires ruraux	DRAC	Nb de monuments inscrits/classés en rural	annuel
OUI	Revalorisation des subventions aux petites communes (<2000 hab) pour l'entretien de leurs monuments aux morts	Besoin d'un meilleur accompagnement financier des projets de rénovation (restauration et entretien) des monuments aux morts.	- Préfectures - DRAC - ONAC	- maires ruraux	DRAC	nb de monuments accompagnés /Nb d'euros investis	annuel
OUI	Renforcement des contrats départementaux de lecture	La loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 a confirmé le rôle majeur des bibliothèques départementales au service des communes et des intercommunalités pour le développement de la lecture en ruralité. Renfort du soutien de l'État à l'action des départements en généralisant ces contrats (53 contrats signés en 2023) et, d'autre part, d'élargir les actions soutenues par ces contrats au bénéfice des communes et interco rurales.	- DRAC - préfectures	- AMRF - CD	DRAC	Nb de CDL / sur 12 visés	Suivi annuel, 12 à 2027
OUI	Soutien renforcé aux micro-folies avec l'implantation d'au moins 200 structures en milieu rural	Besoin de soutenir un égal accès à la culture dans les territoires ruraux avec un objectif d'implantation d'au moins 200 Micro-Folies en milieu rural. Le cœur de la Micro-Folie est un musée numérique constitué de collections nationales, internationales et régionales.	- DRAC - Préfectures - 3 Rectorats/DRAAF (public scolaire)	- maires ruraux - La Villette - un FabLab, un espace de réalité virtuelle, une scène, une biblio/ludothèque...	DRAC	Nb de micro-folies en rural	AAP en cours / suivi annuel
Fdr régionale	<b>Transformer les modes de coopération et travailler la dimension culturelle des projets de territoire</b> afin de composer de nouveaux récits et de rendre désirables et acceptables les transitions en accompagnant les élus, agents d'une collectivité aux côtés des artistes et acteurs de la société civile. > <b>Poursuivre le travail de contractualisation</b> sur l'éducation aux arts et à la culture toute au long de la vie (CTEAC). Développer l'usage du Pass culture. > <b>Formation-action</b> mêlant élus, agents et acteurs d'un territoire, accompagnement thématique (métiers, politiques culturelles et territoriales, droits culturels). > <b>Expérimentations de nouvelles méthodologies et cadre d'action concertés</b> (Comité Régional des Professions du Spectacle (COREPS) animé par la DRAC et le Conseil régional, contrat de résonance (Ministère de la Culture), projet culturel de territoire (Ministère de la culture, partenaires et collectivités territoriales). > <b>Attractivité touristique</b> , porter une attention particulière aux enjeux que représente l'appropriation de l'architecture et des patrimoines par les habitants, s'engager dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et du cadre de vie.	L'accès à la culture pour les habitants des territoires ruraux est un sujet important, sur lequel les territoires doivent bâtir avec les habitants en s'appropriant les ressources artistiques et patrimoniales locales. Ces travaux peuvent ensuite être mis à disposition des touristes	- DRAC - 3 Rectorats/DRAAF - préfectures	- CR - CD - collectivités - CAF - acteurs du champ de la culture et du spectacle vivant	DRAC Préfectures	Indicateurs : Passer de 39 % d'EPCI ruraux prioritaires signataires d'une CTEAC à 56 % en 2027.  Nombre de formation-action  Nombre et Typologie de collectivités engagées dans au moins une de ces expérimentations.	suivi annuel jusqu'à 2027
Fdr régionale	<b>Soutenir la vie artistique des territoires</b> , porter une attention particulière aux métiers d'art, écologiques, durables, non délocalisables et accompagner les initiatives culturelles des habitants : - en s'appuyant sur le <b>réseau des établissements d'enseignements artistiques et les associations adhérentes aux fédérations amateur</b> de théâtre, cirque, arts plastiques, musique et danse, - en mobilisant notamment les crédits du <b>plan fanfare</b> (Ministère de la Culture) - et en mobilisant le droit commun de l'ANCT sur ses <b>programmes tiers lieux</b> afin d'aménager des lieux adaptés à l'accueil des équipes artistiques sur des temps long et aux pratiques amateurs des habitants (aménagement de lieux d'échange et de convivialité, équipements techniques, insonorisation, revêtement des sols, etc...).	Nécessité d'intensifier de la mobilisation des labels du ministère de la Culture en ruralité, présence artistiques et culturelles sur des temps longs.	- DRAC - ANCT	- collectivités - conservatoires - associations qui prennent part aux fédérations de pratique amateur	- DRAC	NB de projet ou lieux aménagés / cible : 1 lieu par département	2027
Fdr régionale	Anticiper et accompagner l'évolution de l'offre culturelle en milieu rural en lien avec les enjeux de transitions industrielle, environnementale, touristique, énergétique, alimentaire... au travers d'un projet collectif de 10 étudiants (Université Clermont-Auvergne) : 2 territoires pilotes seront retenus sur la région : Allier (Saint-Pourçain-Sioule-Limagne) et Ardèche (Vans en Cévennes)	L'offre touristique et culturelle des territoires ruraux mérite d'entrer en transition. Le regard de la jeune génération sur cette évolution permettra d'anticiper et d'accompagner ces transitions sur l'exemple de deux territoires	- SGAR - DRAC - commissariat à la lutte contre la pauvreté - préfectures	- Université - CAF (03/07) - collectivités/OT - CAUE (03/07)	SGAR/DRAC	Rendu du projet et porter à connaissance des SP-ruralité	2024

## Feuille de route régionale à destination des territoires ruraux d'AuRA

	Action du Plan France Ruralités	Proposition d'action	Problématiques relevées par l'écoute des acteurs locaux	Mise en œuvre des actions				
				Acteurs mobilisés		Pilote du suivi	Indicateur de suivi	Échéance
				Etat	Externes			
Habitat et logement	OUI	Prime de sortie de vacance	Le logement vacant en milieu rural concentre 37 % de la vacance alors qu'il ne représente que 24% du parc de logements au niveau national. En AuRA la vacance équivaut à 2 programmes annuels de logement neuf (environ 120 000 logt vacants)	- Préfectures/DDT - DREAL - DL ANAH	- collectivités (CD pour aide à la pierre)	Préfectures/ DDT	nb de logement sortis de la vacance/ nb/montant des primes distribuées	annuel
	OUI +	Accompagnement des collectivités rurales dans la mise en œuvre des opérations de revitalisation du territoire et de leur volet habitat valant opération programmée de l'habitat  <i>Communiquer sur les aides de l'ANAH en partageant les bonnes pratiques et les expérimentations menées dans le Cantal sur les OPAH-RR (+ logement social en acquisitions/rénovation) et la Haute-Loire sur OPAH mixé LHI/THIRORI</i>	Complexité de la mise en œuvre des ORT et OPAH pour les petites communes, peu de sollicitation du dispositif en région	- Préfectures/DDT - DREAL - DL ANAH	- collectivités (CD pour aide à la pierre) - bailleurs sociaux - BE, urbanis, soliha,etc - CCI - associations locales	Préfectures/ Sous-préfets ruralité et DDT	Nb de communes rurales couvertes par une OPAH / Nb d'OPAH concernant des communes rurales Séminaire régional consacré aux bonnes pratiques d'intervention en milieu rural	2024 pour le séminaire, suivi annuel pour le reste
	FdR régionale	Produire un état des lieux régional de la lutte contre la vacance structurelle de logements dans les territoires, notamment ruraux, en vue de mieux connaître les besoins et difficultés des services déconcentrés et leurs partenaires dans la mise en œuvre de cette politique. Cet état des lieux permettra de déterminer les actions d'animation complémentaires à engager le cas échéant.	La vacance en milieu rural est une préoccupation forte des élus, elle participe parfois à la mort des centres bourgs en accentuant la faible attractivité quand le bâti n'est pas entretenu. La vacance structurelle est plus importante dans les zones rurales moins tendues. Le manque d'opérateurs en rural est également un problème pour lutter contre la vacance. Le ZAN renforce l'urgence à agir sur ce sujet.	- DREAL - DDT - DHUP	- EPCI	DREAL	nb d'EPCI à dominante rurale dotés de l'outil Zéro Logement Vacant	annuel
	FdR régionale	Favoriser la coordination de l'ingénierie entre communes et EPCI à travers la création d'un service mutualisé en charge des projets de renouvellement urbain et de l'habitat – expérimentation sur 1 ou 2 territoires <i>Sous réserve de financement</i>	Ingénierie de projet (ACV / PVD / OPAH) trop isolée dans les communes et EPCI qui ont du mal à développer des services d'appui aux projets ; proposition appui incitatif des préfectures par création de postes de coordonnateurs cofinancés à 50 %	- DREAL - préfectures / DDT	EPF / Agences urbanismes / Agences techniques départementales	Préfectures	nb d'EPCI ayant mutualisé l'ingénierie sur renouvellement urbain et de l'habitat / Rétex accompagnement Etat sur quelques territoires	annuel